

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 avril 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 627)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE2012

présenté par
M. Moreau, rapporteur

ARTICLE 2

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« sanctionné par »

les mots :

« passible d' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.